

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le mardi 4 juin 2024

## MOBILITÉS DOUCES : LA VILLE DE BELFORT AIDE LES BELFORTAINS À L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE



Par Joseph Illana, adjoint au maire en charge du sport et des relations avec les club sportifs.

La Ville de Belfort poursuit son engagement en faveur des mobilités douces avec une aide pour les Belfortains qui souhaiteraient acheter un vélo à assistance électrique, neuf ou d'occasion.

Pour en bénéficier, il n'y a pas de condition de ressources. Il suffit de faire sa demande en ligne dans les 6 mois suivant la date d'achat.

### De 200 à 300 € d'aide

L'aide concerne les vélos à assistance électrique simple, pliant et cargo :

- > une aide de 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique simple ;
- > une aide de 300 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique cargo.

### Les conditions

- > être majeur ;
  - > être domicilié à Belfort ;
  - > être un particulier ;
  - > acheter son vélo auprès d'un commerçant du [périmètre du Grand Belfort](#) ;
- faire marquer son vélo\* et fournir l'attestation de marquage.

*\*inscription d'un numéro unique pour faciliter son traçage en cas de vol.*

### INFO +

Rendez-vous sur [belfort.fr](http://belfort.fr) pour faire sa demande et consulter les conditions.

